

























-  Il réalise ou participe à la préparation du chantier avec établissement de son budget prévisionnel.
-  Il prend connaissance du dossier d'exécution.
-  Il prend en compte les variations éventuelles des conditions techniques et économiques du chantier en concertation avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.
-  Il effectue la reconnaissance du site.
-  Il exécute les démarches administratives et recherche les renseignements nécessaires à l'ouverture de chantier.
-  Il ordonnance les tâches et établit le calendrier de réalisation.
-  Il prévoit l'installation de chantier (hygiène, prévention et sécurité).
-  Il élabore le plan d'assurance qualité.
-  Il présente le chantier au personnel d'exécution (consignes, objectifs).
-  Il est responsable de la qualité technique et de la rentabilité de la construction.
-  Il fait réaliser les travaux suivant le cahier des charges.
-  Il commande, réceptionne et contrôle les matériaux.
-  Il assure le suivi et actualise le calendrier de réalisation.
-  Il assure le suivi du chantier dans le cadre du budget prévisionnel initial.
-  Il assure les relations avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les organismes extérieurs aux chantiers.
-  Il coordonne, contrôle et valide les travaux sous traites.
-  Il fait appliquer les consignes d'hygiène de prévention et de sécurité.
-  Il établit les situations de travaux.
-  Il assure la bonne réalisation des travaux jusqu'à leur réception et leur règlement.
-  Il doit veiller au respect des normes de sécurité.
-  Il assure le suivi administratif du chantier.
-  Il établit l'échéancier de facturation.
-  Il consulte les sous-traitants et fournisseurs.
-  Il analyse les offres des sous-traitants et fournisseurs.
-  Il rédige les contrats de sous-traitance.

-  Il demande l'agrément des sous-traitants.
-  Il assure la préparation du plan particulier de sécurité et de protection de la santé.
-  Il rédige les modes opératoires.
-  Il définit les risques inhérents à chaque phase.
-  Il définit les procédés ou les équipements de sécurité
-  Il commente le plan particulier de sécurité et de protection de la santé
-  Il définit la position et la nature des contrôles.
-  Il lit et analyse le dossier marché (cahier des clauses techniques particulières, cahier des clauses administratives particulières, Prescriptions communes,)
-  Il vérifie la conformité avec les prescriptions et règles de l'art.
-  Il organise l'accueil sur le chantier.
-  Il gère les intempéries.
-  Il anime le plan assurance qualité.
-  Il anime la sécurité.
-  Il anime la démarche environnementale.
-  Il fixe les objectifs.
-  Il actualise et contrôle le planning budget main d'œuvre.
-  Il actualise et contrôle le planning budget matériel.
-  Il suit les encaissements.
-  Il soumet les matériaux, matériels, et procédés pour accord.
-  Il rédige les devis.
-  Il prépare le mémoire de fin de chantier.
-  Il organise le classement des documents.
-  Il représente l'entreprise.
-  Il organise, ordonnance, pilote les travaux.
-  Il participe aux réunions de chantier.

-  Il rédige les comptes rendus de réunion.
-  Il demande la réception des ouvrages.
-  Il participe à la visite de réception.
-  Il obtient le PV de réception.
-  Il lève les réserves.
-  Il établit le dossier des ouvrages exécutés.
-  Il établit le décompte général et définitif.
-  Il vérifie les décomptes sous-traitants.
-  Il établit le compte de résultat chantier.
-  Il fait apparaître les écarts avec le budget prévisionnel.
-  Il analyse les écarts par poste.
-  Il prévoit les visites d'inspections communes.
-  Il répond aux observations du bureau de contrôle, maitre d'œuvre, maitre d'ouvrage, etc....
-  Il demande et contrôle les PPSPS des sous-traitants.
-  Il établit le planning tous corps d'état et gros œuvre.
-  Il établit les tableaux comparatifs des consultations sous-traitants et fournisseurs.
-  Il organise les réunions sécurité.
-  Il gère le compte prorata.
-  Il rend compte à sa hiérarchie.
-  Il encadre et anime les équipes de chantier.